Union Syndicale des Douanes-FO

GROUPE DE TRAVAIL EMPLOIS, EFFECTIFS, RECRUTEMENT

HALTE AU FEU SUR LES EFFECTIFS !

Plutôt que de longs discours, voilà la réalité brute au 31 décembre 2024 : les sous-effectifs direction par direction.
Lecture simple : la DI Paris Aéroports affiche 180 agents manquants, soit un taux de 11 %. Ce n'est pas un ressenti, c'est un constat chiffré. Et ce tableau, personne ne peut le contester. La suite...page 2.

DI/DR/SCN	ER 2024 (A)	Effectifs physiques au 31/12/24 (B)	Sous-effectifs en nombre (A-B = C)	Sous-effectifs en pourcentage [C / (A/100)]
Antilles-Guyane	644	625	19	3%
AURA	1 302	1 224	78	6%
Bourgogne FC Centre Loire	608	569	39	6,4%
Bretagne - Pays de Loire	627	616	11	1,8%
Grand-Est	1 201	1 054	147	12,2%
HDF	1 642	1 549	93	5,7%
IDF	1 067	1 027	40	3,7%
Normandie	796	756	40	5%
Nouvelle Aquitaine	945	938	7	0,7%
Occitanie	976	981	-5	-0,5%
DIPA	1 636	1 456	180	11%
PACA	1 095	1 076	19	1,7%
DNGCD	897	888	9	1%
DNRED	849	790	59	6,9%
DNRFP	243	246	-3	-1,2%
SARC	57	46	11	19,3%
ONAF	285	260	25	8,8%
DG	794	784	10	1,3%
Mayotte	88	81	7	8%
Nouvelle Calédonie	132	128	4	3%
Polynésie	133	135	-2	-1,5%
La Réunion	206	206	0	0%
CID	189	174	15	7,9%
DNSCE	230	215	15	6,5%
TGD	122	110	12	9,8%
Paris Spécial	310	305	5	1,6%
Total douane	**17 074**	**16 239**	**835**	**4,9%**
Stagiaires (pour mémoire)		*293*		

SND-FO
01 47 70 31 21 www.fodouanes.fr
fodouanes@gmx.fr
46 rue des Petites Ecuries 75010 PARIS
SNCD-FO
www.sncd.info 09 63 43 59 87
sncd.siege@douanes.finances.gouv.fr

Union Syndicale des Douanes-FO

En matière d'effectifs, les revendications de l'**USD-FO** sont les suivantes :

- Le **maintien de la notion d'effectifs de référence** : cette notion étant devenue gênante aujourd'hui, **la DG casse le thermomètre** qui permettait jusqu'à présent de mesurer les sous-effectifs.

- La DG doit en effet trouver **plus de 500 emplois** qu'elle ne peut plus financer budgétairement. Il est à craindre que l'essentiel de la note soit réglé par les directions structurellement en sous-effectifs (cf. tableau ci-dessus).

- Nous exigeons un **moratoire sur les suppressions de services** car la DG organise la pénurie dans nombre de structures, jusqu'à leur fermeture programmée. Ce qui contredit d'ailleurs les déclarations de notre ministre de tutelle le 28 mars dernier, rappelant qu'il ne saurait être question d'une douane concentrée dans quelques « grandes plateformes magiques ».

- Un **moratoire sur les objectifs assignés aux directions en forte tension** en termes d'effectifs depuis des années. Comment la DG peut-elle sérieusement fixer des résultats à des services constamment en sous-effectifs quand elle-même est incapable de stabiliser les douaniers dans ces structures ? En effet, des services connaissent des manques récurrents à hauteur de 20, 30 voire 50 %. Ceci est parfaitement inacceptable car les missions ne peuvent être sérieusement exercées dans ces conditions.

Motif d'inquiétude supplémentaire : Mme la ministre a intimé l'ordre au directeur général, par circulaire en date du 3 avril 2025, « **d'identifier et de présenter un niveau ambitieux de diminution des effectifs** » sur la période 2026-2028. Quant aux propos du DG mettant en avant des arguments favorables à la douane, ils n'ont que très partiellement dissipé nos inquiétudes.

"On ne résout pas un problème avec les modes de pensée qui l'ont engendré", disait Einstein. Il est urgent que l'administration change de regard, faute de quoi elle continuera à aggraver ce qu'elle prétend corriger !

L'USD-FO était représentée par ***Salvatore LUNESU, Laurent Théo JOLY et Marc DIEBOLD***

Lisez, partagez, adhérez !

Contactez vos élus

SND-FO
01 47 70 31 21 www.fodouanes.fr
fodouanes@gmx.fr
46 rue des Petites Ecuries 75010 PARIS
SNCD-FO
www.sncd.info 09 63 43 59 87
sncd.siege@douanes.finances.gouv.fr